



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands

Projet C-RED de l'OMD
DOUANE : REAGIR FACE AUX CRISES EPIDEMIQVES



WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Deuxième atelier sous régional du projet C-RED Renforcer la cohésion régionale dans les situations de crises humanitaires

7-9 mai 2018
Dakar, Sénégal

Rapport de mission



1. Rappel des faits

En 2016, l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et le Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas ont signé un accord afin de soutenir les membres de l'OMD de la région de l'Afrique de l'Ouest touchés par la maladie à virus Ebola (EVD), à savoir le Liberia, la Guinée Conakry, la Sierra Leone, le Mali, le Sénégal et le Nigeria. L'objectif général du projet de l'OMD intitulé « Douane : réagir face aux crises épidémiques » (C-RED) est d'aider les administrations des douanes de manière personnalisée à renforcer leurs capacités et à mieux se préparer en vue de réduire les conséquences des maladies épidémiques et des catastrophes naturelles. La mise en œuvre du projet C-RED est réalisée par l'OMD, en étroite collaboration avec le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (BCAH) dans le cadre du protocole d'accord signé en 2010 entre les deux organisations.

Le premier atelier régional, qui s'est tenue à Freetown du 1er au 4 novembre 2016, avait été l'occasion de rencontrer les représentants des organisations gouvernementales des pays bénéficiaires ainsi que les organisations régionales tels que le Secrétariat de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Bureau Régional de la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, invités de marque de ces ateliers.

Les principaux objectifs fixés au deuxième atelier étaient dans la lignée du premier:

- renforcer l'approche régionale sur le thème du C-RED (et non pas seulement sous régionale),
- renforcer la coopération entre les pays bénéficiaires, la CEDEAO et les acteurs de l'humanitaire,
- faire part des progrès réalisés depuis le lancement du projet,
- chercher l'harmonisation du dédouanement des marchandises de secours dans la région,
- développer des stratégies, des plans d'action nationaux et une communication régionale.

De manière plus précise, les attentes portaient sur les points suivants:

- faire prendre davantage conscience des difficultés liées au dédouanement des marchandises de secours. A titre de rappel, ces difficultés ont été présentées au cours du premier atelier et des solutions identifiées,
- modifier les comportements pour une meilleure préparation en amont,
- développer la connaissance des activités de la CEDEAO et de son Code des douanes,
- faire connaître les progrès réalisés dans le cadre du Projet C-RED et les leçons apprises.

Grâce au soutien logistique des douanes sénégalaises qui accueillait l'événement, l'atelier a été organisé à Dakar, à l'hôtel Fleur de Lys, du 07 au 09 mai 2018.

Étaient présents, environ 60 participants représentant les entités suivantes (la liste complète se trouve en annexe.1) :

- o Le secrétariat de l'OMD,
- o Les 6 administrations des pays bénéficiaires,
- o Les services gouvernementaux désignés par les pays bénéficiaires respectifs (Ministère de la Santé et police des frontières),

- o Les services des aéroports,
- o Le BCAH et son bureau régional à Dakar,
- o Les O.N.G. du Sénégal, la Fédération de Croix-Rouge Internationale et agences des Nations Unies,
- o D'autres acteurs du secteur privé,
- o La CEDEAO,
- o Le Bureau Régional de Renforcement des Capacités pour l'Afrique de l'Ouest de l'OMD (BRRC-AOC).

2. Cérémonie d'ouverture et observations liminaires

Après l'accueil des participants, la cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions du représentant du Secrétariat de l'OMD, de la représentante du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies et du Directeur général des Douanes sénégalaises. Chacun a rappelé l'importance du sujet et l'espoir de changements durables mis dans le projet C-RED. Ce projet est innovant et d'une certaine manière pilote car il permet une interaction directe entre les acteurs gouvernementaux et la communauté humanitaire sur des questions majeures. Il vise ainsi à mobiliser les administrations aux frontières et à renforcer leur efficacité en situation de crises qui peuvent surgir à tout instant.

Le représentant de l'OMD a introduit son propos en adressant les remerciements au Royaume des Pays-Bas, bailleur représenté lors de cette cérémonie par son Ambassade au Sénégal. Il précise que la Douane joue un rôle clé dans la définition de mesures de simplification applicables aux marchandises de secours. Et de ce fait, la Douane devrait rassembler autour d'elle les autres administrations impliquées dans le dédouanement de ces marchandises, les acteurs de la communauté humanitaire, ainsi que leurs déclarants en douane, intéressés à mieux cerner les procédures à suivre et comment sauver davantage de vies humaines en situation d'urgence. Il a évoqué les activités multiformes menées par l'OMD pour accompagner les administrations et conclu son propos en remerciant le Sénégal pour l'accueil réservé et toutes les dispositions prises pour rendre possible cet atelier sous régional.

La représentante du BCAH a mis l'accent sur le rôle de l'OMD et de l'ONU en tant que vecteur d'amélioration, qui dépend en réalité de la volonté des pays eux-mêmes.

Le Directeur général s'est, à son tour, réjoui d'accueillir cet événement d'importance, a remercié l'OMD et les Pays-Bas pour avoir créé cette occasion et a souhaité des résultats à la hauteur des attentes qui portent sur ce projet.

Des journalistes de la télévision nationale sénégalaise sont venus interroger le Directeur général et le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires sur l'événement qui se tenait pendant ces trois jours à Dakar. La photo officielle a été prise dans la foulée, sur les marches de l'hôtel, devant la banderole préparée à cet effet (cf. photo de couverture).

A l'entame des travaux présidés par les Représentants du Secrétariat de l'OMD, du BCAH, de la CEDEAO et du BRRC-AOC, il a été rappelé les objectifs de l'atelier et l'agenda (cf. annexe 2) suivi d'un tour de table ayant permis l'identification des nombreux participants, ainsi que leurs attentes par rapport à l'atelier et au projet C-RED.

La gestionnaire du projet a remercié les participants pour leur présence et a insisté sur l'importance d'une approche régionale face à des épidémies et catastrophes naturelles qui ne connaissent que rarement les frontières.

A sa suite, les travaux se sont déroulés suivant le programme repris dans l'agenda de l'atelier.

3. Point d'avancement du Projet C-RED

Pour cet atelier, il était important de rappeler les conclusions du premier atelier tenu en novembre 2016 à Freetown. Pour mémoire, il avait permis de lancer une dynamique d'actions au niveau des administrations des Douanes de chaque pays représenté. Les pays bénéficiaires avaient fait état de leurs besoins spécifiques quant au renforcement de leurs capacités. Chaque pays avait commencé à élaborer un plan d'action national. La CEDEAO s'était alors engagée à contribuer aux efforts de ces pays, mais également à sensibiliser et soutenir les autres Etats membres. Le rapport du premier séminaire, comme ce deuxième, sont disponibles en ligne sur la page de l'OMD dédiée à ce projet.

La gestionnaire de projet a ensuite évoqué les missions de diagnostic et les missions de suivi réalisées en 2017/2018 par l'OMD et le BCAH dans cinq des six pays. Ce soutien a abouti à la rédaction de guides de Procédures Opérationnelles Standardisées (POS), à mettre en œuvre pour le dédouanement et l'acheminement de marchandises de secours en cas de situation de crise humanitaire et/ou sanitaire. La composante régionale restait à développer davantage, et c'était l'objet de cet atelier.

Lors des missions de diagnostic et de soutien national, il s'agissait de mener les activités suivantes :

- Analyser le cadre légal existant et les procédures existantes,
- Identifier les principaux goulets d'étranglement relatifs à l'importation et au dédouanement de l'aide humanitaire,
- Recommander la mise en place de procédures reconnues au niveau international,
- Accompagner la rédaction de Procédures Opérationnelles Standardisées (POS).

L'importance des guides de POS a été soulignée en tant que synthèse d'informations utiles et nécessaires sur les réglementations applicables aux marchandises de secours. Durant les discussions, il a été mentionné les sujets d'importance suivants : l'enregistrement des ONG, les procédures d'exemption, l'importation des médicaments, l'échange d'information préalable à l'arrivée des marchandises, la priorisation de ces marchandises...

La gestionnaire de projet a ensuite rappelé les activités restant à réaliser. Le projet C-RED rentre dans sa dernière phase et se terminera le 5 octobre 2018. Dans les pays les plus avancés sur leurs procédures opérationnelles standards, il convient encore :

- d'assurer une formation des principaux acteurs sur les procédures existantes et l'utilisation des guides opérationnels, et
- organiser un exercice de simulation pour tester la bonne mise en place des dites procédures.

Les participants ont ensuite été mis à contribution pour présenter:

- les progrès faits par chaque pays depuis l'atelier de Freetown,
- les leçons apprises
- et les travaux en cours.

4. Présentation des Etats sur les progrès réalisés au niveau national dans les dispositifs de gestion de crise

Les différents Etats, représentés par un porte-parole, ont décrit leurs avancées, leurs modus operandi en la matière et les recommandations relatives aux simplifications des procédures durant les périodes de crises, notamment la prise en charge des convois de biens de secours.

Aussi, chacun a insisté sur les dispositions déjà prises lors de l'épidémie Ebola de 2014/2015, ainsi que les contraintes/difficultés rencontrées et les solutions apportées depuis lors.

Présentation du Nigéria :

Cette présentation a mis en exergue la dynamique d'harmonisation des procédures à travers l'implication de toutes les structures nationales concernées, grâce à la mise en place d'une plateforme nationale dédiée à cet effet.

Cette organisation a permis de clarifier davantage les rôles de chaque entité dans la gestion de la crise et de travailler à la facilitation du dédouanement et de l'enlèvement des envois de secours tels les médicaments, le matériel médical et autres fournitures ainsi que la nourriture et l'enregistrement simplifié et accéléré des ONG, qui bénéficient d'exemption diplomatique.

Cependant, des difficultés ont été notées à savoir les lourdeurs administratives, la bureaucratie et d'autres goulots d'étranglement.

Présentation de la Sierra Léone :

La présentation a été prétexte au rappel de l'étendue des différentes catastrophes qui touchent de façon récurrente le pays et qui occasionnent souvent de lourdes pertes en vies humaines. Il s'agit notamment des épidémies, des inondations et glissements de terrain. C'est pourquoi, le projet suscite un intérêt tout particulier.

En outre, le présentateur a rappelé la ratification par son pays de la Convention de Kyoto révisée depuis 2015, l'utilisation de SYDONIA++ pour les envois de secours et l'exonération des produits humanitaires. La Sierra Leone prévoit la migration vers SYDONIA World à tous les points frontières.

Toutefois, des contraintes subsistent à savoir les lourdeurs administratives, la faible collaboration entre les acteurs, le peu de connaissance des transitaires en matière de prise en charge des envois de secours, le manque d'infrastructures d'entreposage des envois, l'absence d'un cadre juridique harmonisé, entre autres.

Dès lors, des recommandations ont été faites, dans le sens de réunir les acteurs concernés par la question, de renforcer les capacités des transitaires en la matière, de mettre à contribution l'OMD pour porter la résolution des différentes contraintes au plus haut niveau et d'appeler la CEDEAO à s'approprier la question.

Il est noté que récemment le Gouvernement a supprimé l'exonération accordée au Programme Alimentaire Mondial, preuve qu'une sensibilisation de tous les Ministères reste encore à faire.

Présentation du Libéria :

Elle a été axée sur la gestion des stocks des envois de secours, les potentielles victimes des crises humanitaires et la ferme volonté de mise en œuvre d'un plan d'actions opérationnelles.

C'est dans ce cadre qu'il a été envisagé la création d'entrepôts de stockage des envois de secours afin d'importer à l'avance et d'anticiper les crises.

Un intérêt particulier a été manifesté concernant les modalités de réaction du Libéria face aux urgences humanitaires.

Présentation du Mali :

La délégation du Mali a présenté son projet de guide opérationnel des procédures en cas d'urgence inspiré des plans ORSEC (Organisation des Secours), déclinés dans presque tous les pays Ouest africains.

Le présentateur confirme que le guide a fait l'objet d'un consensus par l'ensemble des structures maliennes concernées par les questions humanitaires. Une des questions centrales portait sur la similarité des procédures quotidiennes et celles d'urgence pour les flux humanitaires. La présentation a ensuite porté sur les points d'entrée des envois de secours, l'identification des marchandises éligibles, les rôles des acteurs et la nature des contrôles effectués sur lesdits envois qui s'articulent autour de la destination, la qualité des produits etc. Toutefois, l'étape suivante consistera à finaliser, partager et valider le guide.

Les participants ont, par la même occasion, salué la démarche et les efforts consentis par le Mali pour la rédaction d'un tel document. La problématique des contrôles de sécurité, sous contrainte des urgences relatives aux envois de secours, a longuement occupé les débats.

Enfin, la gestionnaire de projet a appelé tous les Etats à accélérer leur processus d'adoption des guides relatifs à la gestion des catastrophes humanitaires afin que des résultats tangibles puissent être rapportés à la fin du projet.

Présentation du Sénégal :

Elle a permis de mettre en évidence les dispositions prises par le Sénégal depuis l'avènement de la crise épidémique Ebola qui a touché ces pays frontaliers.

De la mise en place d'une cellule de crise à l'opérationnalisation du Centre des opérations d'urgence sanitaires, en passant par la distribution d'équipements de détection, les patrouilles conjointes frontalières et la sensibilisation des populations, le pays s'est engagé dans une perspective de prévention et d'anticipation des situations de crises humanitaires. Cela explique les séances de simulations effectuées périodiquement avec la collaboration de plusieurs structures nationales (police, services d'hygiène, croix rouge etc.)

De plus, il existe des dispositifs douaniers, capables de prendre en charge efficacement les procédures accélérées de dédouanement des envois de secours ou de leur transit sur le territoire national (déclarations d'enlèvement provisoire, enlèvements automatiques, automatisation des procédures de dédouanement, promotion de la gestion coordonnée des frontières etc.) La dématérialisation des procédures est également en cours. Enfin, un projet d'harmonisation des lois et règlements concernant la gestion des catastrophes humanitaires des envois de biens de secours, est en voie d'élaboration.

Présentation de la Guinée :

La délégation guinéenne est revenue sur la prise de conscience collective du peuple de Guinée depuis les tragédies d'Ebola.

En effet, il a été rappelé l'intérêt particulier que la Guinée accorde aux initiatives du projet C-RED, mais également les dispositions prises avant, pendant et après l'avènement de la crise et la rencontre régulière de tous les acteurs concernés pour des mesures de prévention efficaces. La Guinée rappelle l'importance d'un engagement politique pour des changements pérennes.

La présentation a en outre été axée sur le projet de guide opérationnel du pays. Lequel projet reprend les procédures d'envois de biens de secours, leur points d'entrée, les contacts en charge de la mise en œuvre du guide, les exemptions applicables, les documents qui les accompagnent, les autorités impliquées (Ministère de la santé, la Coordination de lutte contre Ebola, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire ...) etc.

Cependant, des contraintes ont à nouveau été soulevées concernant les lenteurs administratives, les défaillances des infrastructures et systèmes sanitaires, l'absence d'un cadre juridique harmonisé et l'absence d'un plan d'urgence.

En guise de conclusion, la Guinée souhaite encore affiner davantage son guide en vue de sa validation à haut niveau.

5. Les travaux de la Commission CEDEAO

La CEDEAO, à son tour, a informé les participants des avancées communautaires en la matière et des dispositifs de veille régionale. La Commission de la CEDEAO est largement revenue sur le Code communautaire qui a fait l'objet d'un Acte Additionnel, adopté et signé en décembre 2017 lors du 52^{ème} Sommet des Chefs d'Etat. Ce code s'est véritablement inspiré des dispositions de la Convention de Kyoto révisée et notamment de l'Annexe spécifique J5 qui traite de la gestion des envois de secours.

Ainsi, la présentatrice a-t-elle insisté particulièrement sur les articles concernant le traitement et la facilitation des procédures douanières des envois de secours, en les citant selon les termes, suivants :

- *« le dédouanement des envois de secours pour l'importation, l'exportation, le transit, la réexportation, l'admission etc., doit être fait en priorité » ;*
- *« les envois de secours sont libres de toutes prohibitions ou restrictions à caractère économique ».*

La Commission en a profité pour informer les participants qu'un séminaire de formation sur le Code est prévu en juin 2018.

En outre, il a été rappelé que la CEDEAO, et plus particulièrement le service dédié aux questions humanitaires, vise la mise en place d'un manuel qui prendra en charge les procédures de gestion des crises, et cela pour tous les Etats membres.

Ledit manuel analyserait les différents types de victimes, à savoir celles primaires, secondaires, directes et indirectes, les cycles des catastrophes qui frappent la sous-région, l'établissement d'observatoires sur les crises, le partenariat avec les autres organismes etc.

Des discussions se sont déroulées sur les questions liées à l'application du Code communautaire au niveau national.

Enfin, les Etats ont été appelés à finaliser leur POS (Guide de Procédures opérationnelles standardisées) et recommandation a été faite à la CEDEAO de mettre en place un cadre juridique harmonisé régional pour les situations de crise humanitaire et/ou naturelle.

6. Analyse comparative des POS

Le BCAH-ONU et l'OMD avaient préparé pour l'atelier une étude comparative des guides de procédures opérationnelles standards (POS) des 4 premiers pays soutenus. L'étude décrit les similitudes et les différences de procédures de gestion de crise telles que contenues dans les guides opérationnels du Nigeria, Mali, Guinée et Sierra Leone.

Il en ressort que les pays ont ratifié la Convention de Kyoto révisée à l'exception de la Guinée et aucun de ces pays n'a accepté l'annexe spécifique J5. De même le Mali et le Nigéria ont adhéré à la Convention d'Istanbul bien que seul le Nigéria n'ait accepté l'annexe B9 de ladite Convention. Quant à la Convention de Tampere, elle n'a connu que les adhésions de la Guinée et du mali.

Il a donc été recommandé aux Etats de prendre toutes les mesures nécessaires pour adhérer (en acceptant les annexes concernant les envois de secours) et garantir une pleine mise en œuvre de ces instruments internationaux, qui assurent non seulement la facilitation des échanges mais également une harmonisation de procédures entre les Etats.

La définition donnée de « biens de secours » varie d'un pays à un autre d'où l'intérêt d'harmoniser la compréhension des concepts. A cet égard, il est à noter que la définition peut varier en fonction du type de catastrophe à contenir ou d'épidémie à éradiquer.

Il a été rappelé l'existence d'une définition de cette notion dans le Code communautaire (tirée de la Convention de Kyoto révisée) et les Etats sont invités à s'y référer.

Concernant la déclaration des biens de secours à l'occasion d'une importation, il est constaté dans les Etats l'obligation ou la pratique de s'attacher les compétences d'un commissionnaire en Douane agréé pour effectuer les procédures de dédouanement, même celles concernant les envois de secours. Cette situation est en contradiction avec certaines dispositions contenues dans les instruments internationaux à l'instar de la Convention de Kyoto révisée (CKR).

Des difficultés communes dans les quatre pays ont été présentées, à savoir les lourdeurs administratives, les goulots d'étranglement divers, le manque de coordination entre les acteurs gouvernementaux, les frais relatifs à l'importation des biens de secours (magasinage, consignation, entreposage...), etc.

A l'issue de la présentation faite par l'OMD, les participants ont longuement discuté des cas de mise en dépôt et d'appropriation de biens de secours. Ils ont unanimement soutenu la résolution de ces obstacles qui portent préjudice à l'aide humanitaire.

7. Coordination régionale et dispositif de veille

Le financement du projet C-RED arrivera à son terme en octobre 2018. Il appartiendra alors aux Etats de prendre la relève en s'appropriant les bonnes pratiques et leurs SOP en matière de gestion de crise humanitaire. A cet effet, la CEDEAO est appelée à prendre le relais afin de poursuivre les activités du projet et même de les étendre à l'ensemble des pays de la CEDEAO.

C'est ainsi que des propositions ont été faites concernant l'établissement d'une communauté de pratique qui accroîtrait le niveau de connaissance collective, d'expertise et d'expérience de ses membres (développement de POS et TR). Elle resterait active et opérationnelle pour réagir au mieux lors d'une urgence. Il a été question de bulletins périodiques (mensuels, trimestriels etc.) et/ou d'une plateforme pour communiquer et échanger sur les situations humanitaires dans la sous-région. Une autre alternative serait d'utiliser les plateformes déjà existantes (à l'instar de celle du BCAH-ONU appelée « Virtual OSOCC ») pour une telle activité de communication.

La représentante du BCAH a ainsi présenté la plateforme active dédiée au Nigéria et qui permet de communiquer et sensibiliser, en particulier les acteurs humanitaires, sur les règles à suivre, sur les POS nationales mises à jour et sur les alertes en temps réel. Les délégués des autres Etats n'ont pas tranché sur la nécessité d'instaurer un tel dispositif pour leurs pays respectifs et ils se sont engagés à poursuivre la réflexion.

Les participants ont ensuite discuté de l'acheminement des biens de secours arrivant via un pays limitrophe ou destinés à plus d'un pays. Tous ces déplacements sous régime du transit douanier peuvent être facilités. Les principaux aspects qui peuvent être améliorés incluent l'échange d'information à travers les solutions d'inter-connectivité, l'efficacité des systèmes de garantie (introduction d'un schéma de garantie régionale ou de garanties globales) et la mise en œuvre des mesures de sécurité (e-tracking, scellés régionaux, etc.)

8. Préparation de feuille de route et de projet de plans d'action

Chaque pays a été amené à travailler en équipe afin de rédiger ces principaux objectifs repris dans une feuille de route. Chacun a précisé les actions à entreprendre dans les domaines suivants :

1- Stratégie globale, 2- Conventions internationales, 3- Cadre juridique national, 4- collaboration et coordination à niveau, 5- travail sur les POS, 6- Technologies de l'information utilisées, 7- plateforme e-learning, 8- Collaboration et coordination régionale, 9- Echange de renseignements.

Chacun a présenté en séance plénière le résultat de leur feuille de route. Les délais indiqués pour chaque action serviront à piloter l'avancement des travaux liés à cette action.

9. Recommandations générales concluant l'atelier

Durant les travaux, les participants ont mis en exergue certaines recommandations à reprendre en conclusion du séminaire. Ces recommandations devraient par la suite être attribuées aux acteurs responsables de leur mise en œuvre :

- Promouvoir le partage d'informations entre les parties prenantes impliquées dans les questions humanitaires ;
- Les ONG doivent être enregistrées à l'avance et faire connaître leur liste de produits importés afin d'accélérer les procédures le jour d'une crise ;
- Intégrer si possible les bonnes pratiques des autres pays dans les POS nationales (tout en respectant bien sûr les procédures existantes) ;
- S'assurer d'adapter entièrement les textes nationaux et les procédures au cadre juridique international en matière de gestion des envois de secours, en cas de crise humanitaire ou catastrophe naturelle (CKR, Convention d'Istanbul, Convention de Tampere, Cadre de normes SAFE de l'OMD, etc.) ;
- Chercher à harmoniser les POS via une réflexion menée au niveau de la CEDEAO et de la mise en œuvre des procédures communautaires du Code ;
- Valider les POS. A plusieurs reprises, la gestionnaire de projet a rappelé l'importance de faire valider les POS et non pas seulement les avoir à l'état de projet. Quatre des six pays insistent sur une validation au plus haut niveau gouvernemental, voire législatif, pour donner à ces POS toute leur importance et reconnaissance nationales ;
- Mener des activités pour l'appropriation des POS par tous les acteurs, par exemple des exercices de simulation ;
- Inviter les autres pays de la région à suivre la dynamique des Etats « C-RED » ;
- Inviter la Commission de la CEDEAO à faire le suivi des actions menées dans le cadre du projet C-RED et ce après sa date de fin ;
- mettre en place un cadre harmonisé régional à l'intervention d'urgence ;
- Utiliser la plateforme virtuelle OSOCC – une page dédiée à chaque pays bénéficiaire avec indication du point focal et des mécanismes de mise à jour ;
- Mettre en place un système de suivi des envois de secours en transit (suivi électronique, scellement etc.) ;
- Etablir un mécanisme permettant la priorisation des marchandises de secours en transit ;
- Diffuser les résultats du projet C-RED et ce rapport à grande échelle, sur les sites nationaux, ceux de l'OMD, du BCAH et de la CEDEAO, afin de mobiliser davantage sur le sujet.

Les participants se donnent rendez-vous en septembre 2018 en Guinée afin :

- (a) de tirer les leçons des ateliers nationaux et des séminaires sous régionaux,
- (b) faire le point sur les meilleures pratiques des pays bénéficiaires, et enfin
- (c) prendre les décisions quant à la suite à donner à ce projet en fonction des financements reçus pour poursuivre les activités et étendre le projet en Afrique de l'Ouest et du Centre.

10. Evaluation de l'atelier et cérémonie de clôture

A la fin de l'atelier, les participants ont été sollicités pour remplir les formulaires d'évaluation de l'atelier.

A partir des formulaires d'évaluation collectés, les participants ont évalué à 3.3/4 (4 équivalant à « Très bien ») la réalisation des objectifs du programme, 3.4/4 le contenu de chaque sujet et 3.9/4 la participation des autres participants à l'atelier.

Dans l'ensemble, les participants saluent cette initiative qu'il juge d'une importance capitale. Ils suggèrent que davantage d'ateliers de ce type aient lieu et qu'ils durent plus longtemps afin que chacun ait davantage de temps de parole. Ils demandent davantage de partage d'informations et que les documents de travail soient traduits dans les deux langues à l'avance, ce qui requièrent que les présentations des participants soient envoyés à l'OMD préalablement. Ils souhaitent enfin que soient clarifiées les bonnes pratiques de chacun et qu'elles soient diffusées.

Dans le cadre de la cérémonie de clôture, une motion de remerciements a été prononcée par un participant au nom de tous. Les remerciements étaient à l'endroit du Royaume des Pays-Bas, bailleur du Projet C-RED, de l'OMD, du BCAH-ONU, de la République du Sénégal et particulièrement la Direction générale des Douanes ainsi qu'à l'équipe de l'hôtel Fleur de Lys. Il est souligné l'importance capitale de ce séminaire pour l'avancement du travail sur les procédures nationales de chaque Etat présent.

Puis la remise des certificats a sanctionné la participation active et les contributions de chacun aux questions liées à la gestion des situations de crises humanitaires.

L'allocution de clôture de l'atelier a été prononcée par le Coordonnateur de la Direction générale des Douanes sénégalaises.

Celui-ci est revenu sur l'opportunité d'un tel atelier de renforcement des capacités, eu égard aux nombreux périls qui secouent souvent la région ouest africaine. Il a en outre, appelé les services des douanes à davantage être attentifs au traitement des biens de secours d'urgence, qui doit être fait avec diligence et célérité.

L'OMD tient à remercier les experts du BCAH, de la CEDEAO et du BRRC-AOC pour leur soutien indispensable à l'organisation et déroulement de l'atelier.

*

* *

Annexe 1: Liste de participants

	Pays/Organisation	Nom	Mail	Position
1	WCO - Brussels	Eve Gerard	eve.gerard@wcoomd.org	WCO C-Red - Project Manager
2	WCO - Brussels	Samson Bilangna	samson.bilangna@wcoomd.org	Administrateur technique principal
3	WCO - Brussels	Vyara Filipova	vyara.filipova@wcoomd.org	Technical Attaché - Compliance and Facilitation Directorate
4	WCO – BRRRC-AOC	Lemami Elsie	elsie.lemami@omdaoc.org	expert accrédité au BRRRC
5	Guinée (8)	Lt/Col Pévè Touré	tourepeve648@gmail.com	Douane - Focal Point C-Red project
6		Mohamed Sekou Samoura	samourasekoumohamed@gmail.com	Douane - Direction de la Législation, de la Réglementation et des Relations Internationales.
7		Aboubacar Sidiki Sidibe	Aboubac315@gmail.com	Douane - Assistant service, Communication
8		Sekou Ahmed Bah	sekou652003@yahoo.fr	Douane - Chef de bureau Aéroport Conakry
9		Docteur Thiany Camara	crathai2014@gmail.com	AN sécurité sanitaire - Chef département logistique
10		Sekou Doukouré	sdouk22@gmail.com	Police - en service à l'aéroport International de Conakry Gbessia
11		Dougo Goepogui	fostergoepogui@gmail.com	Min. Santé, Chef section prévention et lutte contre la maladie
12		Oumar Cissé	oumarlucascisse@gmail.com	Direction de la protection civile
13	Liberia (5)	William L. Buku	william.buku@lra.gov.lr	Customs - C RED focal point
14		Peter Solo	peter.solo@lra.gov.lr	Customs - Senior Collector
15		Theresa Sia Thomas	tresa30237@gmail.com	Ministry of Health
16		Sando Raynes	sando.raynes@lra.gov.lr	Customs- Supervisor-Duty Free Unit, LRA
17		Augustine Baysahwala	Augustine.baysahwala@lra.gov.lr	Customs - Logistics Manager

18	Mali (6)	Abdel Sangho	saintsangho@yahoo.fr	Douane - Focal Point C-Red project - Directeur de formation
19		Nicolas Levy	nicolas.levy@douane.finances.gouv.fr	Douane - Focal Point C-Red project -
20		Dr. Abdoulaye Nene Coulibaly	abdoulayenenecoulibaly@hotmail.com	Ministère de la Santé - Medecin
21		Assoni Baye	bayeassoni@yahoo.fr	chef aéroport Douane
22		cdt Salif Keita	yamadousalif@gmail.com	gendarmerie
23		cdt Samake Arouna	samakearouna@rocketmail.com	Police
24	Nigeria (7)	Siman Nimdul	simanimdul@yahoo.co.uk	Customs - Focal Point C-Red project
25		Anyanwu Bede	anyanwu.bede@customs.gov.ng	Customs- Support C-RED Project
26		Swomen H.J.	swomenjh@gmail.com	Customs, Deputy Comptroller
27		C.C.Obelle	ccobelle@yahoo.com	NAFDAC
28		Fagbemi Kayode	fagbemi.kayode@nema.gov.ng	NEMA - Head of Operations
29		Abdulameed Wosilat	pharmwosilat@yahoo.com	Ministry of Health
30	Senegal (9)	Mouhamadou SALL	tafisall@douanes.sn	Douane - Point focal C-RED - Chef du bureau de la Coopération Internationale
31		Ousmane Kane	ousmanekane@douanes.sn	Douane - Chef du bureau des douanes de l'aéroport international
32		Souleymane Sane	ssane@douanes.sn	Douane - Chef du Bureau du Contentieux et des Relations financières avec l'extérieur
33		Ibrahima Thiam	mbackaihane@gmail.com	Douane - chef de la brigade prévôtale
34		Abdourahmane Dieye		Douane - chef du bureau des Douanes de Dakar Port Nord
35		Amidou Ndiaye		Douane- Chef du bureau des Douanes de Dakar Port Sud
36		Bourama Dieme		Douane - Chef de la Subdivision des Douanes de l'aéroport international

37		Abibou Diallo		Douane - Chef de l'Unité mixte de Contrôle des conteneurs
38		Abdou Ndiaye Diagne		Douane - Chef du Bureau administratif et financier de la DRCI
39	Sierra Leone (3)	Alfred Turay	alfray2001@yahoo.com	Customs - Focal point C-RED
40		Ronyl Turay	ronylturay@gmail.com	Office of National Security
41		Sahr P. Lahai	lahaisahr@yahoo.fr	NRA at the airport
42	ECOWAS (2)	Aissata Koffi	ayssatayameogo@yahoo.fr	ECOWAS Customs
43		Alozie Amaechi Godfrey	aloziea@yahoo.com	ECOWAS, Programme Officer, Emergency Response Team, Directorate of Humanitarian and Social Affairs
44	Humanitarian Organisations and others (12)	Virginie Bohl	bohl@un.org	OCHA Geneva
45		Saly Séné		OCHA Regional Office West & Central Africa, APLA
46		Corentin Cartuyvels	cartuyvels@un.org	OCHA, Emergency Preparedness
47		Bamalick Thiane		OCHA, Dakar
48		Yeonjae Hwang		OCHA, Humanitarian Affairs Officer
49		Abdoulaye Diallo		National Red Cross
50		Daniele Wyss		IFRC
51		Cathy Cissé		FAS Dakar
52		Bess Cissé		Oxfam Dakar, Regional Humanitarian Coordinator
53		Jacquet Pierre Vincent		Alima, Dakar, Logistics Director
54		Michel Gindroz		Attaché régional, douanier françaises Douanes
55		Wendela Huisman		Embassy of the Netherlands
56		Rokhayatou Ndiaye Mbodj	Rokhayatoundiaye.mbodj@wfp.org	Chargée nationale de la logistique pour le Programme Alimentaire

				Mondial
--	--	--	--	-------------------------

Annexe 2: Programme

Jour 1 – Lundi 7 mai

Horaire	Sujets	Intervenants-commentaires
08.30 – 09:00	Arrivée des participants	OMD (Eve), Sénégal
09:00 – 09:30	<u>Cérémonie d'ouverture:</u> Discours d'ouverture Photo de groupe	OMD (Samson), BCAH (Virginie), DG Sénégal (à confirmer)
09:30 – 10:00	<u>Programme de l'atelier:</u> - objectifs, -programme, - aspects pratiques & réunions en marge, - Tour de table – participants Adoption du programme	OMD (Eve) Tous participants
10:00 – 10:15	<u>Présentation de la phase finale du projet C-RED:</u> - Objectifs, composants, - activités passées, - activités restantes	OMD (Eve)
10:15 – 11:00	<u>Présentation du pays 1:</u> -progrès réalisés et comment ils ont été atteints -leçons apprises -suivi des recommandations préparées pendant les missions précédentes ➤ questions et réponses	Nigeria (intervenant à définir) Tous les participants
11:00 – 11h30	Pause café	
11h30 – 12:15	<u>Présentation du pays 2:</u> -progrès réalisés et comment ils ont été atteints -leçons apprises -suivi des recommandations préparées pendant les missions précédentes ➤ questions et réponses	Sierra Leone (intervenant à définir) Tous les participants
12:15 – 13:00	<u>Présentation du pays 3:</u> -progrès réalisés et comment ils ont été atteints -leçons apprises -suivi des recommandations préparées pendant les missions précédentes ➤ questions et réponses	Libéria (intervenant à définir) Tous les participants
13:00 – 14:00	Déjeuner	
14:00 – 14:45	<u>Présentation du pays 4:</u> -progrès réalisés et comment ils ont été atteints -leçons apprises	Mali (intervenant à définir)

	-suivi des recommandations préparées pendant les missions précédentes ➤ questions et réponses	All participants
14:45 – 15:30	<u>Présentation du pays 5:</u> -progrès réalisés et comment ils ont été atteints -leçons apprises -suivi des recommandations préparées pendant les missions précédentes ➤ questions et réponses	Guinée (intervenant à définir) Tous les participants
15:30 – 16:00	Pause café	
16:00 – 16:45	<u>Présentation du pays 6:</u> - actions prises depuis la crise Ebola, - le cadre légal, les autorités impliquées en cas de crise - leur auto-évaluation du niveau de préparation du pays ➤ questions and answers	Sénégal (intervenant à définir) Tous les participants

17:30 – 18:30: réunions en marge
Dîner officiel du DG du Sénégal

Jour 2 – Mardi 8 mai

Horaire	Sujets	Intervenants-commentaires
08.30 – 09:00	Arrivée des participants	
09:00 – 10:00	<u>Comparaison:</u> - des leçons apprises, - contenu des POSs - liste des points communs ➤ questions et réponses	OMD (Samson et Vyara) BCAH (Virginie) Tous les participants
10:00 – 10:45	<u>Activités de la CEDEAO:</u> - le nouveau code des douanes, - le manuel à l'attention des humanitaires, - l'approche régionale relative aux envois de marchandises humanitaires ➤ questions et réponses	CEDEAO (Aissata et Alozie) Tous les participants
10:45 – 11:00	Pause café	
11:00 – 13:00	<u>Prochaines étapes pour chacun des pays (travail en groupe par pays):</u> - Réflexion sur une feuille de route par pays - Commencer un plan d'action (1-jusqu'à la fin du projet et 2- à long terme)	Tous les participants (utilisation des modèles distribués)

13:00 – 14:00	Déjeuner	
14:00 – 15:00	<u>Mise en place d'une plateforme régionale permettant une veille lors de futures crises:</u> - BCAH plateforme, - Accès aux informations générales sur la région - Information sur les désastres ou crise en temps réel - Accès aux informations relatives à chacun des 6 pays - Question sur le périmètre de la plateforme: étendu aux autres pays de la région ? ➤ questions et réponses	BCAH (présentation des listes existantes) CEDEAO (à confirmer) BCAH (présentation du projet) Tous les participants
15:00 – 15:30	Pause café	
15:30 – 16h45	<u>Discussion sur l'acheminement des biens de secours se déplaçant ou destinés à plus d'un pays</u> - éléments déjà dans les POSs, - éléments manquants dans les POSs,	OMD (Vyara et Samson) Tous les participants

17:30 – 18:30: réunions en marge

Jour 3 – Mercredi 9 mai

Horaire	Sujets	Intervenants-commentaires
08.30 – 09:00	Arrivée des participants	
09:00 – 11:00	<u>Les étapes suivantes:</u> Chaque pays présente son projet de feuille de route et plan d'action ➤ Présentation en plénière	OMD (Vyara et Samson) Un rapporteur par pays
11:00 – 11:30	Pause café	
11:30 – 12:30	<u>Les étapes suivantes:</u> - CEDEAO: une stratégie régionale	CEDEAO
12:30 – 13:00	<u>Recommandations faites au cours de l'atelier :</u> Regroupement sous forme de liste à valider	
13:00 – 14:00	<u>Clotûre de l'atelier :</u> - partage d'expériences sur l'atelier, - Remise des certificats de participation, - Discours de clôture - photos	Rapporteurs OMD DG Senegal